



CANDIDATS À LA FORMATION

Le cours de formation Alphabétisation technologique du Référentiel TIC/enseignants s'adresse à des professionnels de l'éducation, notamment à des formateurs d'enseignants, qui souhaitent développer leurs compétences pour faire un usage efficace des TIC dans l'enseignement.

PRÉREQUIS

- Compétences
 - Compétences numériques de base, notamment connaissance élémentaire ou antérieure d'outils de productivité de bureau, par exemple traitement de texte, tableur et présentation.
 - Gestion de fichiers.
 - Connaissance de base du fonctionnement d'un ordinateur (notamment saisie sur clavier/maniement de la souris).
 - Connaissance élémentaire de l'utilisation de l'Internet.

- Accès aux TIC

L'accès des enseignants et des élèves aux TIC disponible à l'école leur permettra de suivre ce cours dans de bonnes conditions.

NOTES

La rubrique **Fréquence de la tâche** est évaluée sur une échelle en six points : toutes les heures, quotidienne, hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle, annuelle.

La rubrique **Importance de la tâche** est évaluée sur une échelle en cinq points : d'importance cruciale, très importante, importante, assez importante, pas importante.

La rubrique **Difficulté de la tâche** est évaluée sur une échelle en cinq points : très difficile, difficile, assez difficile, peu difficile, facile.

Dans l'intitulé **Obstacles** de chaque tâche, est inclus le manque de ressources, de temps et de créativité.

Alphabétisation technologique : définition du domaine d'un examen

MODULES DU RÉFÉRENTIEL TIC/ ENSEIGNANTS	OBJECTIFS DU RÉFÉRENTIEL TIC/ENSEIGNANTS (LES ENSEIGNANTS DOIVENT ÊTRE CAPABLES DE ...)	GROUPE FONCTIONNEL ÉVALUÉ
MODULE 1 PLACE DES TIC DANS L'ÉDUCATION	AT.1.a. Identifier les principales caractéristiques des pratiques appliquées en classe et préciser la façon dont ces caractéristiques contribuent à la mise en œuvre des politiques.	Faire état de la connaissance des objectifs de l'Alphabétisation technologique exposés dans le Référentiel TIC/enseignants.
MODULE 2 PROGRAMME ET ÉVALUATION	AT.2.a. Associer les normes du programme avec les différents types de logiciels et d'applications informatiques et décrire la façon dont ces normes sont prises en compte dans ces applications. AT.2.b. Aider les élèves à acquérir des compétences TIC dans le contexte de leurs cours. AT.2.c. Utiliser les TIC pour évaluer l'acquisition de savoirs disciplinaires scolaires par les élèves et leur permettre d'obtenir un bilan de leur progression grâce à des évaluations formatives et sommatives.	Faire état d'une connaissance de base de l'apport des ressources TIC au programme.
MODULE 3 PÉDAGOGIE	AT.3.a. Décrire la façon dont l'enseignement didactique et les TIC peuvent être utilisés pour faciliter l'acquisition de savoirs disciplinaires par les élèves. AT.3.b. Inclure des activités TIC appropriées dans les plans de cours afin de faciliter l'acquisition de savoirs disciplinaires par les élèves. AT.3.c. Utiliser un logiciel de présentation et des ressources numériques à l'appui de l'enseignement.	Intégrer les technologies et la pédagogie.
MODULE 4 TIC	AT.4.a. Décrire et montrer l'utilisation de technologies matérielles d'usage courant. AT.4.b. Décrire et montrer les principales fonctions et utilisations de systèmes de traitement de texte, telles que saisie, édition, formatage et impression. AT.4.c. Décrire et montrer le but et les principales caractéristiques d'un logiciel de présentation et d'autres ressources numériques. AT.4.d. Décrire le but et le fonctionnement de base d'un logiciel graphique et utiliser un logiciel graphique pour créer une présentation graphique simple. AT.4.e. Présenter l'Internet et la Toile, développer leurs possibilités d'utilisation, décrire le fonctionnement d'un navigateur et utiliser une URL pour accéder à un site Web.	Utiliser des outils de base à l'appui des activités d'apprentissage.

OBJECTIFS DE L'EXAMEN

1. Identifier les objectifs de politique étayés par le Référentiel TIC/enseignants.
2. Identifier le but et les approches du Référentiel TIC/enseignants.
3. Identifier les résultats des élèves attendus d'une expérience d'apprentissage structurée par le Référentiel TIC/enseignants.

Remarque : il n'est pas possible de vérifier la connaissance de politiques locales et nationales spécifiques.

Hypothèse : on admet que le Référentiel TIC/enseignants est un objectif de politique nationale.

1. Identifier les objectifs de politique étayés par le Référentiel TIC/enseignants.
2. Identifier le but et les approches du Référentiel TIC/enseignants.
3. Identifier les résultats des élèves attendus d'une expérience d'apprentissage structurée par le Référentiel TIC/enseignants.

Remarque : il n'est pas possible de vérifier la connaissance de politiques locales et nationales spécifiques.

Hypothèse : on admet que le Référentiel TIC/enseignants est un objectif de politique nationale.

1. Intégrer les TIC dans les modèles théoriques d'apprentissage et d'acquisition de savoirs didactiques.
2. Créer des activités d'apprentissage qui utilisent des ressources TIC à l'appui d'un résultat éducatif spécifique.
3. Appliquer des ressources TIC pour des interactions d'apprentissage « juste à temps » et spontanées.
4. Créer des présentations qui intègrent un usage pertinent des ressources TIC.

1. Pour une activité d'apprentissage spécifique, identifier les matériels et équipements nécessaires.
2. Utiliser l'Internet à l'appui des activités d'apprentissage.
3. Utiliser un moteur de recherche et des stratégies de recherche à l'appui des activités d'apprentissage.
4. Créer et utiliser un compte de messagerie Web.
5. Pour un scénario donné, choisir l'application logicielle la plus appropriée.
6. Utiliser des logiciels pour gérer et partager des données sur les élèves et la classe.
7. Utiliser des technologies courantes de communication et de travail collaboratif à l'appui des activités d'apprentissage.

MODULES DU RÉFÉRENTIEL TIC/ ENSEIGNANTS	OBJECTIFS DU RÉFÉRENTIEL TIC/ENSEIGNANTS (LES ENSEIGNANTS DOIVENT ÊTRE CAPABLES DE ...)	GROUPE FONCTIONNEL ÉVALUÉ
MODULE 4 TIC (suite)	<p>AT.4.f. Utiliser un moteur de recherche pour faire une recherche par mots clés.</p> <p>AT.4.g. Créer un compte de messagerie et utiliser ce compte pour des échanges de courrier électronique.</p> <p>AT.4.h. Décrire le fonctionnement et le but d'un tutoriel et d'un logiciel d'entraînement, ainsi que la façon dont ils facilitent l'acquisition de savoirs disciplinaires par les élèves.</p> <p>AT.4.i. Rechercher des logiciels éducatifs disponibles en magasin et des sites Web, vérifier l'exactitude de leur contenu et leur cohérence avec les normes du programme d'enseignement, et choisir ceux qui correspondent aux divers besoins des élèves.</p> <p>AT.4.j. Utiliser un logiciel d'archivage en réseau pour gérer les listes de présence, les relevés de notes et les dossiers des élèves.</p> <p>AT.4.k. Utiliser des technologies courantes de communication et de travail collaboratif, tels que minimessages, visioconférence, plates-formes collaboratives sur le Web et environnements sociaux.</p>	
MODULE 5 ORGANISATION ET ADMINISTRATION	<p>AT.5.a. Intégrer l'utilisation d'un laboratoire informatique dans le cadre des activités d'enseignement en cours.</p> <p>AT.5.b. Gérer l'utilisation par les élèves, individuellement ou en petits groupes, de ressources TIC complémentaires dans le cadre de l'activité ordinaire de la classe sans risquer de perturber d'autres activités pédagogiques en cours.</p> <p>AT.5.c. Identifier les structures d'organisation sociale adaptées – ou non – aux technologies.</p>	Organiser et gérer une classe standard.
MODULE 6 FORMATION PROFESSIONNELLE DES ENSEIGNANTS	<p>AT.6.a. Utiliser des ressources TIC pour accroître leur productivité.</p> <p>AT.6.b. Utiliser des ressources TIC pour faciliter leur propre acquisition de savoirs disciplinaires et pédagogiques.</p> <p>AT.6.c. Identifier et gérer les problèmes de sécurité sur l'Internet.</p>	Utiliser des outils numériques pour améliorer les performances professionnelles.

OBJECTIFS DE L'EXAMEN

1. Intégrer des activités d'apprentissage dans l'environnement d'un laboratoire informatique.
2. Gérer l'usage de ressources TIC avec des individus, en petits groupes ou en grand groupe dans des environnements variés.
3. Organiser la logistique et les interactions sociales en fonction des ressources TIC.

1. Utiliser des ressources TIC pour améliorer la productivité des enseignants.
2. Utiliser des ressources TIC à l'appui de la formation professionnelle des enseignants.
3. Identifier et gérer les problèmes de sécurité de l'Internet.